

# STRATOBEL STRONG

AGC

Verre feuilleté de sécurité non trempé adapté aux garde-corps en verre tenus en pieds

Stratobel Strong est un verre feuilleté de sécurité composé de deux verres recuits assemblés par des intercalaires PVB spécifiques beaucoup plus rigides que des intercalaires PVB standard. Le verre feuilleté Stratobel Strong est plus résistant à l'impact et à la flexion qu'un verre feuilleté ordinaire.



Rail 810 LM validé



Rail 810 MR validé

Des tests en laboratoire ont permis de valider des solutions conformes aux spécifications du marché Français (cahier CSTB 3034). Les systèmes de garde-corps en verre tenus en pieds sont traditionnellement composés de deux verres trempés. Or, grâce à l'utilisation de notre PVB rigide, les verres de notre Stratobel Strong sont uniquement recuits. Les formats des plateaux de verre fabriqués par AGC font 225/255x321 cm ou 600x321 cm et sont disponibles de stock au départ de notre usine de fabrication située en Belgique et à disposition dans tous nos LDC français.

## Quels sont les avantages?

## Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

Une solution plus simple, économique et facile d'exécution

- Une rentabilité accrue (plus de frais de trempage, de feuilletage et moins de transport).
- Une parfaite maîtrise de vos délais pour l'installation.
- Gain de temps et d'autonomie (plus d'intermédiaire).

Sécurité et conformité au marché Français

- En cas de bris, le garde-corps en verre reste en place.
- Verre feuilleté avec PVB spécial 100 fois plus rigide que le PVB standard offrant une résistance à l'impact et à la flexion accrue (approuvée sous avis technique 6/22-2437-V1).
- Solution complète intérieure et extérieure: ensemble « rail de fixation + verre Stratobel Strong » testé en laboratoire agréé et approuvé selon le cahier 3034 du CSTB (rapport de test disponible à la demande).

Esthétique accrue du garde-corps

- Surface du verre parfaitement plane (pas de déformation due à la trempage).
- L'ensemble des bords du verre feuilleté peut être poli en une seule opération.
- Résiste à la délamination des bords.
- Pas d'altération de la couleur, aspect parfaitement neutre.

Epaisseurs disponibles pour l'utilisation en garde-corps

- Stratobel Strong 88.2 et Stratobel Strong 1010.2 (à sélectionner selon type d'utilisation - voir tableau au verso).

Différents types de verre plat possible

- Le verre utilisé pour l'assemblage en feuilleté Stratobel Strong peut être:
  - Standard: Planibel Clearlite
  - Extra-clair: Planibel Clearvision
  - Légèrement bleuté: Planibel Linea Azzurra
  - Bas carbone: Low-Carbon glassVeuillez nous consulter pour connaître les quantités minimales.

Responsabilité environnementale

- Moins d'énergie utilisée pour fabriquer les garde-corps conduit à une empreinte environnementale réduite.
- Le verre est une matière entièrement recyclable.
- Certifié A+ (COV), Cradle to Cradle Bronze.



TABLEAU DES SOLUTIONS TESTÉES ET VALIDÉES<sup>1</sup>

Type de rail	Type de verre	Lieux d'installation (EN 1991-1-1:2003 + NF P06-111-2/A1)	Applications intérieures	Applications extérieures
Logli Massimo 810 MR	Stratobel Strong 88.2	A [résidentiel], B [bureau]	V	V
Logli Massimo 810 MR	Stratobel Strong 1010.2	A, B	V	V
Logli Massimo 810 LM	Stratobel Strong 88.2	A, B	V	X
Logli Massimo 810 LM	Stratobel Strong 1010.2	A, B	V	V



Pour plus d'information sur les rails Logli



1) Le verre Stratobel Strong d'AGC inclut un PVB rigide de type DG41 XC. Seules les configurations complètes testées et validées positivement peuvent être mises en œuvre en conformité avec l'Avis Technique 6/22-2437-v1 relatif au PVB Saflex™ Structural DG41 XC ainsi qu'avec les tests complémentaires réalisés par AGC Glass Europe selon le cahier 3034 du CSTB. Les configurations complètes testées sont valides uniquement pour les applications et les lieux d'installations A et B tels que décrit dans l'Eurocode 1991-1-1:2003. Il est de la responsabilité de l'acheteur et de l'installateur de confirmer que les produits sont adaptés à l'application prévue dans le lieu prévu. Ce document est purement informatif et n'implique en aucun cas un engagement d'AGC Glass Europe. Le client s'engage à se conformer pleinement et de bonne foi aux recommandations d'AGC, aux législations en vigueur en France, aux bonnes pratiques et aux directives des instituts agréés, des instituts et organisations professionnels ou d'autres organismes similaires. La responsabilité d'AGC reste limitée aux produits d'AGC fabriqués et livrés par AGC uniquement.